



33 GASTRONOMIE
35 DEUX-ROUES
38 RADIO-TV
39 FEUILLETON

Alain Bächler, chef des Trois-Tours. A. WICHT

CONSOMMATION

MERCREDI

Halls de gare ou places de marché?

COMMERCES VOLANTS • Les grandes gares sont devenues des rues commerçantes, avec en plus un agglomérat de stands «volants» divers. Qui participent à l'animation du dimanche. Pour l'instant!

ÉLIANE WAEBER IMSTEPF

Des dizaines de milliers de passants par jour, il y a de quoi tenter un commerçant. A l'heure où les commerces urbains souffrent du manque de places de parc, où les grandes surfaces de banlieue s'apprentent à souffrir du prix de l'essence, la gare devient le dernier endroit où alécher le chaland: il passe, à pied, il a souvent un peu de temps à perdre.

Longtemps limités aux kiosques et buffets, les commerces s'y sont diversifiés: bars de restauration rapide, librairies, coiffeurs, épicerie... En vingt ans, les gares sont devenues des rues marchandes presque comme les autres. Avec, en sus, mais en suspens jusqu'au 27 novembre, la possibilité d'ouverture dominicale. En cas de non en votation populaire, le nombre de commerces qui devraient fermer dans les gares et les aéroports, parce qu'ils ne vendent pas des articles directement utiles aux voyageurs, est estimé à 150. Ce serait plus discret pour les commerçants volants qui tout simplement ne viendraient plus le dimanche mais l'animation des gares s'en ressentirait. «Il est clair que si plusieurs commerces ferment le dimanche, la gare n'aura plus le même attrait et nous serons aussi pénalisés explique le vendeur de la nouvelle enseigne de thé de la gare de Lausanne.

Ni religion, ni politique

Les commerçants «volants» des gares y louent un espace pour vendre glaces et gaufres, mais aussi du cuir, des bijoux, des jouets. Et des idées: les associations de tous bords ne sont pas les dernières à diffuser leur bonne parole dans les gares. Quand on dit bonne parole, attention. Jacques Zulauff, porte-parole des CFF, précise: «On refuse les actions politiques et religieuses, ainsi que les commerces qui entrent en concurrence directe avec nos locataires sédentaires.»

En dents de scie

Les vingt-cinq gares jugées aptes à abriter des commerces

n'ont pas toutes le même attrait pour les vendeurs. Trente mille passages par jour, c'est le chiffre de la gare de Fribourg. Celle de Lausanne est plus recherchée, brassant plus de monde et offrant plus de surfaces. «On a l'impression que les gens y ont plus de temps, estime un représentant de Corris qui ne vend rien mais engage les passants à soutenir financièrement des ONG. Selon lui, la gare de Lausanne est un formidable lieu pour toucher les gens. Chaque jour, cinquante personnes s'arrêtent à son stand.

Magda Gallo vient chaque matin de Thounne dans une gare de Suisse selon un tournus hebdomadaire. Elle affirme: «Contrairement à ce qu'on imagine, les gens ne passent pas en vitesse dans les gares. A Lausanne, on y a même une clientèle fidèle, qui nous demande quand on revient.»

Le calendrier des locations est pourtant en dents de scie, constate Jacques Zulauff. Selon les jours et les saisons, on doit refuser des commerçants pour ne pas entraver le passage, mais il peut se passer des semaines sans qu'une seule demande nous parvienne.

«Plus attrayantes»

Qu'en pensent les usagers de la gare? Il arrive que des pendulaires se plaignent d'un espace encombré. Mais la plupart apprécient l'animation, trouvent les vendeurs discrets, le bruit acceptable et les odeurs plutôt agréables. C'est vrai qu'un de nos objectifs est de rendre les gares plus attrayantes», avoue Jacques Zulauff.

Les commerces dans les gares ont aussi une influence contre le sentiment d'insécurité, constate la police de proximité de Fribourg: un passant se sent plus en sécurité dans une gare si le hall n'est pas vide et objectivement, la présence de témoins peut suffire à dissuader un agresseur. Mais il est aussi évident que plus il y a de vols. A l'étalage et à la tire. I



Vingt-cinq gares de Suisse sont devenues des places de marché. JEAN-BERNARD /ARC

DES EFFLUVES DE SUCRE ET DE CUIR

La gare de Fribourg a un locataire volant quasi sédentaire: le stand jaune et bleu de Belgaufra loue l'espace à l'année et son contrat court jusqu'à la fin 2006. La raison sociale, belge, se distingue par un choix judicieux de ses implantations: gares, supermarchés, places de fête. Elle fonctionne avec des partenariats et des franchises. Le commerçant reçoit les ingrédients par camion-frigo et se débrouille. Bien en général, vu que le prix de vente d'une gaufre est la multiplication par sept ou huit du prix de la marchandise. Et l'odeur de sucre chaud dans un lieu de passage, la maison belge la considère comme sa meilleure publicité.

La maroquinerie Portillo, passe en principe une semaine d'affilée dans les principales gares de Suisse depuis 1989. «Mais nous faisons aussi les marchés et les grandes surfaces et nous avons deux commerces sédentaires, précise M^{me} Portillo. Nous considérons ces lieux volants comme des stands de promotion où nous amenons surtout de la marchandise bon marché. En vendant sacs et porte-monnaie, son employée Magda Gallo crée des contacts. «C'est pour profiter de

ce suivi des clients qui attendent nos passages que j'ai ouvert, à mon compte, une boutique en ville de Lausanne.» Concurrence à sa patronne? Pas du tout. «Je suis à la fois leur employée et leur cliente» et M^{me} Portillo confirme: «Elle tire des clients de la gare dans sa boutique mais ce sont nos produits, donc, pas de problème.» Toutes deux ont constaté que dans les grandes villes, le dimanche est une bonne journée pour la maroquinerie.

Depuis les premiers froids, plusieurs gares arborent de tout petits stands de marrons chauds. Ils sont tenus par les frères et cousins Valente. Les châtaignes sont préparées à Aarau par un des Valente qui en livre tous les jours des centaines de kilos, déjà fendus, dans les stands de la famille. «On ouvre vers 11h du matin, jusqu'à 20h environ. Nous louons la surface aux CFF, et à condition de travailler 10 ou 11 h par jour, c'est une bonne affaire. Les frères et cousins Valente travaillent cinq mois par an, sept jours sur sept, et leur succès est fonction du temps. A Lausanne, ils écoulent entre 60 et 120 kg par jour selon la température, à Fribourg entre 40 et 70 kg. EWI

REPÈRES

Location centralisée

> «Les gares n'ont pas l'obligation de rentabiliser leurs bâtiments et leurs surfaces», explique Jacques Zulauff. «D'ailleurs les CFF sont les propriétaires des gares et c'est leur service immobilier, créé en 1994, qui gère et encaisse les loyers, de façon centralisée, pour toutes les gares.» Qu'il s'agisse de locations à l'année ou à la journée. Pas question donc d'une source de revenu individuelle pour une gare. EWI

EN BREF

NOVEMBRE À LA FRC

J'ACHÈTE MIEUX Entre brosse à dents et baumes pour les lèvres, le journal de la FRC nous guide: mieux vaut la brosse à dents douce, le baume sans protection solaire. Face au snack peu nourrissant et lourd de calories, il nous dissuade: mieux vaut une tranche de pain complet. Moins surprenant, il nous annonce une baisse du coût des téléphones, une hausse de celui du chauffage... *J'achète mieux* nous rappelle qu'on consomme aussi des idées en analysant sans complaisance les affiches des campagnes politiques. EWI

GESTION DES DETTES

Commandement de payer et opposition: que faire?

Que faire si vous recevez un commandement de payer? Dans tous les cas, réceptionnez ce document. En effet, rien ne sert de le refuser ou de ne pas le retirer à la poste. Le commandement de payer vous sera de toute façon notifié ultérieurement, soit par un huissier de l'Office des poursuites, un agent de la police ou par une publication dans la feuille officielle cantonale. Un commandement de payer ne prouve pas nécessairement que vous devez une somme d'argent. Lorsque l'Office des poursuites adresse un commandement de payer, il ne contrôle pas le fondement de la dette. Par conséquent, n'importe qui peut faire envoyer un commande-

ment de payer s'il en avance les frais à l'Office des poursuites. **Dès réception** du commandement de payer, vous avez vingt jours pour payer la somme réclamée, sans quoi la procédure pourra suivre son cours. Si vous contestez l'existence de la dette d'argent ou son montant, vous avez un délai de dix jours pour formuler une opposition totale ou partielle (vous devez alors indiquer le montant contesté). Pratiquement, l'opposition peut être faite soit directement sur le commandement de payer lorsque vous le recevez, soit en écrivant à l'Office des poursuites ou en vous y rendant, mais en respectant le délai de dix jours.

Si la somme réclamée est justifiée, «former opposition» (c'est la formulation officielle) vous permet tout au plus de gagner du temps, voire de tenter une ultime négociation avec le créancier poursuivant, mais les frais de procédure seront à votre charge. Le simple fait de ne pas avoir les moyens de payer ne justifie pas l'opposition. Il est donc recommandé de retirer une opposition injustifiée avant que la procédure suive son cours en justice et que les frais augmentent.

Quel est l'effet de l'opposition? Elle stoppe la procédure de poursuite mais n'annule pas le commandement de

payer. Aussi, si le créancier veut continuer la procédure, il devra prouver au juge le bien-fondé de la somme réclamée. Par contre, si vous avez oublié de faire opposition ou si celle-ci est tardive, cela ne signifie pas que vous reconnaissez la dette, mais le créancier pourra continuer la poursuite. Si vous désirez contester le montant de la dette ou son existence, vous devrez alors passer par une action en justice. Caritas Fribourg

A disposition pour répondre à vos questions: Caritas canton de Fribourg, Gestion de dettes et désendettement, C.P. 292, 1701 Fribourg, dettes.secr@caritas-fr.ch